

Les Ressources Yorbeau Inc.

**États financiers
(non vérifiés)
Pour la période terminée le
30 septembre 2008**

LES RESSOURCES YORBEAU INC.
110 Place Cremazie, Bureau 430
Montréal (Québec) H2P 1B9
Tel.:(514) 384-2202 Fax.:(514) 384-6399

Les Ressources Yorbeau Inc.

Bilans

	(non vérifié) 30 septembre 2008 \$	(vérifié) 31 décembre 2007 \$
Actif		
Actif à court terme :		
Espèces et quasi-espèces (note 3)	1 701 574	1 183 501
Taxes à recevoir (note 4)	243 486	256 738
Frais payés d'avance et dépôts	52 623	69 606
	1 997 683	1 509 845
Éléments d'actif minier et d'exploration (note 5)	13 218 095	11 399 333
	15 215 778	12 909 178
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	678 034	450 649
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 6)	32 709 772	29 635 629
Surplus d'apport	914 719	964 602
Déficit	(19 086 747)	(18 141 702)
	14 537 744	12 458 529
	15 215 778	12 909 178

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Les Ressources Yorbeau Inc.

États des résultats, du résultat étendu et du déficit

(non vérifiés)

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$
Revenu d'intérêt et autres	14 911	60 150	24 982	69 580
Dépenses				
Charges administratives	221 701	149 022	721 340	535 273
Charge de rémunération à base d'actions	-	40 234	14 917	72 415
Entretien de la propriété	4 195	6 861	10 436	11 120
Taxe sur le capital	21 000	18 500	63 000	53 489
Frais financiers	380	499	3 635	3 496
	247 276	215 116	813 328	675 793
Perte nette pour la période	(232 365)	(154 966)	(788 346)	(606 213)
Déficit au début de la période	(18 797 270)	(17 512 122)	(18 141 702)	(16 425 632)
Frais d'émission d'actions	(57 112)	(10 423)	(156 699)	(645 666)
Déficit à la fin de la période	(19 086 747)	(17 677 511)	(19 086 747)	(17 677 511)
Perte nette par action, de base et diluée	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Les Ressources Yorbeau Inc.

États des flux de trésorerie

(non vérifiés)

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Perte nette pour la période	(232 365)	(154 966)	(788 346)	(606 213)
Charge de rémunération à base d'actions	-	40 234	14 917	72 415
Variation des éléments hors caisse				
du fonds de roulement lié à l'exploitation:				
Taxes à recevoir	31 494	(93 028)	13 252	(59 790)
Frais payés d'avance	10 152	2 857	16 983	21 632
Créditeurs et charges à payer	199 431	141 825	227 385	(97 850)
	241 077	51 654	257 620	(136 008)
	8 712	(63 078)	(515 809)	(669 806)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Émission de capital-actions	93 000	-	3 009 343	4 726 250
Frais d'émission d'actions	(57 112)	(10 423)	156 699	(500 047)
	35 888	(10 423)	2 852 644	4 226 203
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :				
Éléments d'actif minier et d'exploration (déduction faite du recouvrement de droits miniers et de crédits relatifs aux ressources de 288 322 \$ (44 218 \$ en 2007))	(816 870)	(1 013 430)	(1 818 762)	(1 765 775)
(Diminution) Augmentation nette des espèces				
et quasi-espèces au cours de la période	(772 270)	(1 086 931)	518 073	1 790 622
Espèces et quasi-espèces au début de la période	2 473 844	3 220 856	1 183 501	343 303
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	1 701 574	2 133 925	1 701 574	2 133 925
Activités de financement hors caisse :				
Frais d'émission d'actions représentés par le coût des bons de courtier	-	-	-	145 619

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Neuf mois terminés le 30 septembre 2008
(non vérifiés)

Les Ressources Yorbeau Inc. (« Yorbeau » ou la « compagnie ») est constituée en vertu des lois de la province de Québec. La compagnie détient des propriétés minières et d'exploration dans la province de Québec.

1. Mode de présentation:

Les présents états financiers ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation, ce qui suppose que la compagnie est en mesure de réaliser ses biens et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal des affaires. L'application du principe de la continuité d'exploitation repose sur la capacité de la compagnie de rentabiliser son exploitation et de continuer à émettre des actions de son capital-actions.

2. Résumé des principales conventions comptables:

Les états financiers trimestriels de la compagnie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. À l'exception des changements comptables décrits ci-dessous, les conventions comptables qui ont été utilisées pour établir les états financiers trimestriels sont les mêmes que celles qui ont été utilisées pour établir les états financiers annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

À compter du 1er janvier 2008, la compagnie a adopté le chapitre 1535 intitulé « *Informations à fournir concernant le capital* », le chapitre 3862 intitulé « *Instruments financiers - Informations à fournir* », et le chapitre 3863 intitulé « *Instruments financiers - Présentation* » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« Manuel de l'ICCA »).

Le chapitre 1535 précise les informations à fournir sur a) les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; b) des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital; c) la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital et les conséquences d'un défaut de conformité aux exigences en question.

Les chapitres 3862 et 3863 constituent une série complète d'obligations d'information et de règles de présentation applicables aux instruments financiers, qui modifient et améliorent les obligations d'information énoncées au chapitre 3861 intitulé « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », et en reprennent, sans modification, les règles de présentation.

Le chapitre 3862 impose des informations à fournir de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers en regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont elle gère ces risques.

L'adoption des normes des chapitres 1535, 3862 et 3863 n'a eu aucun effet important sur les états financiers pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers

Neuf mois terminés le 30 septembre 2008

(non vérifiés)

3. Espèces et quasi-espèces :

Les espèces et quasi-espèces comprennent les placements facilement réalisables, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance, et sont présentées au prix coûtant, lequel se rapproche de la valeur marchande. Les principales composantes sont:

	30 septembre 2008 (non vérifiés) \$	31 décembre 2007 (vérifiés) \$
Encaisse et dépôt à terme	1 701 574	383 609
Fonds d'exploration	--	789 892
	1 701 574	1 183 501

Les fonds d'exploration sont réservés pour des travaux d'exploration.

4. Taxes à recevoir:

	30 septembre 2008 (non vérifiés) \$	31 décembre 2007 (vérifiés) \$
Taxes de vente et autres	158 447	61 163
Crédits relatifs aux ressources	--	155 631
Crédits de droits miniers	85 039	39 944
	243 486	256 738

5. Éléments d'actif minier et d'exploration:

	Solde au 31 décembre 2007	Additions	Crédits de droits miniers et relatifs aux ressources	Solde au 30 septembre 2008
Éléments d'actif minier et d'exploration				
Propriété Rouyn (déduction faite de l'épuisement accumulé de 2 411 831\$)	10 638 643	2 099 349	288 322	12 449 670
Propriété Beschefer	760 690	7 735	--	768 425
	11 399 333	2 107 084	288 322	13 218 095

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Neuf mois terminés le 30 septembre 2008
(non vérifiés)

6. Capital-actions :

Autorisé:

Un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, sans valeur nominale

	Émis	Valeur
31 décembre 2007	113 177 286	29 635 629 \$
Émission au cours de la période (incluant le coût des options)	16 801 964	3 009 343 \$
30 septembre 2008	129 979 250	32 709 772 \$

En juin 2008, 16 201 964 actions ordinaires de catégorie A ont été émises au prix de souscription de 0,18 \$ l'action aux termes d'une offre de droits.

En juillet 2008, un total de 600 000 actions ordinaires de catégorie A ont été émises au prix de 0,155 \$ l'action à un administrateur et dirigeant et à un fournisseur de services suite à l'exercice de leurs options.

Bons de souscription:

Au 30 septembre 2008, la compagnie avait des bons de souscription en cours et elle pourrait être appelée à émettre des actions comme suit:

- 3 125 000 actions à 0,45 \$ jusqu'au 6 décembre 2008
- 1 266 250 actions à 0,32 \$ jusqu'au 6 décembre 2008

7. Régime d'options d'achat d'actions:

Au 30 septembre 2008, 7 389 499 actions ordinaires de catégorie A étaient réservées pour émissions futures en vertu du régime d'options d'achat d'actions pour le bénéfice des administrateurs, des employés et des fournisseurs de service de la compagnie.

La compagnie utilise la méthode de la juste valeur calculée selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes pour enregistrer l'octroi des options à l'intention des participants et constate la charge sur la période d'acquisition des droits et un crédit correspondant au poste surplus d'apport.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Neuf mois terminés le 30 septembre 2008
(non vérifiés)

Le nombre d'options d'achat en circulation a fluctué comme suit:

	<u>Nombre d'options</u>	<u>Prix d'exercice moyen pondéré</u>
Solde au 31 décembre 2007	6 575 000	0,26 \$
Levées au cours de la période	600 000	0,155 \$
Expirées au cours de la période	750 000	0,155 \$
<u>Solde au 30 septembre 2008</u>	<u>5 225 000</u>	<u>0,292 \$</u>
Options pouvant être levées à la fin de la période	1 641 667	0,27 \$

Au 30 septembre 2008, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

700 000 actions à 0,275 \$ l'action jusqu'au 21 juin 2009

775 000 actions à 0,25 \$ l'action jusqu'au 11 août 2010

250 000 actions à 0,35 \$ l'action jusqu'au 14 juin 2011

3 500 000 actions à 0,30 \$ l'action jusqu'au 29 octobre 2012

Les options peuvent être levées de façon cumulative sur une période de cinq ans suivant la date de leur octroi à raison d'un tiers après la première année, d'un tiers additionnel après deux ans et du reliquat après la fin de la troisième année.

Surplus d'apport:

	\$
Solde au début de l'exercice	964 602
Charge de rémunération à base d'actions	14 917
Coût des options levées	(64 800)
<u>Solde à la fin de la période</u>	<u>914 719</u>

8. Opérations et comptes entre parties apparentées:

Au cours de la période, un cabinet d'avocats au sein duquel un administrateur de la compagnie est un associé, a fourni des services juridiques et de consultation au montant de 130 490 \$ (163 515 \$ en 2007) ainsi que relativement à du financement (frais d'émission d'actions) d'un montant de 63 380 \$ (92 495 \$ en 2007) pour un montant total de 193 870 \$ (256 010 \$ en 2007). À la fin de la période, 37 488 \$ étaient impayés (166 809 \$ en 2007).

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers

Neuf mois terminés le 30 septembre 2008

(non vérifiés)

Le poste « charges administratives » à l'état des résultats, du résultat étendu et du déficit comprend une somme de 37 500 \$ (37 500 \$ en 2007) payée à titre de redevance à Société Minière Alta Inc., une compagnie contrôlée par un administrateur de Yorbeau.

De plus, au cours de la même période, des services de consultation totalisant 117 565 \$ (néant en 2007) ont été facturés à Yorbeau par une compagnie contrôlée par le président et chef de la direction de Yorbeau. Ce montant a été imputé aux dépenses administratives. Au 30 septembre 2008, les charges à payer incluent 13 717 \$ (néant en 2007) payables à cette compagnie.

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et convenue entre les parties apparentées.